

# Vous travaillez dans le secteur du Commerce du métal – CP 149.04?

## Votre salaire va augmenter !

### CP 149.04 Commerce du métal

#### Quand votre salaire va-t-il augmenter ?

A partir du 1<sup>er</sup> février 2024

#### Comment votre salaire va-t-il augmenter ?

Il s'agit d'une indexation de **+1,04 %** sur les salaires barémiques à la tension 100 ainsi que sur les salaires effectifs sans tenir compte de la tension de salaire.

Salaires barémiques	Tension	40h*	39h*	38h	37h30
A1. Manoeuvre	100	14,97	15,30	15,65	15,81
A2. Manoeuvre après 10 ans d' anc.	105	15,72	16,07	16,43	16,60
B. Spécialisé	112,5	16,84	17,21	17,61	17,79
C. Qualifié	125	18,71	19,13	19,56	19,76
D. Hautement qualifié	132	19,76	20,20	20,66	20,87
E. Hors catégorie	140	20,96	21,42	21,91	22,13

\* avec jours de compensation

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/registrer>

Votre Liberté Votre Voix

